

COMMENT DIMINUER LE RISQUE D'ETRE VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE?

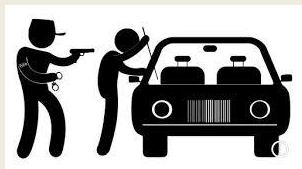
**Saviez-vous que plus de 200 cambriolages par jour sont commis dans les habitations en Belgique?
Il est grand temps d'agir tous ensemble contre ce phénomène !**

CI-DESSOUS, SEPT CONSEILS TOUT SIMPLES QUE VOUS POUVEZ
APPLIQUER, SANS QUE CELA NE VOUS COÛTE QUOI QUE CE SOIT.



1. Donnez l'impression que votre habitation est occupée en laissant fonctionner une radio et/ou un éclairage.
2. N'exposez pas d'objets de valeur à la vue des personnes qui se trouveraient à l'extérieur;
3. Evitez de garder chez vous des objets de valeur et/ou de grosses sommes d'argent (dispersez-les dans toute la maison, dans des endroits imprévisibles, ou mieux encore, envisagez l'achat d'un coffre-fort;
4. Veillez à bien fermer vos portes et fenêtres lorsque vous vous absentez (même pour un court instant);
5. Ne laissez pas trainer d'objets qui pourraient faciliter l'accès de votre habitation à un cambrioleur (échelle, pavés, outils,...);
6. Ralentissez les personnes malintentionnées par l'installation de systèmes de fermeture de qualité (verrous, chaînette,...);
7. Pensez à noter les numéros de série de vos objets de valeur et photographiez-les (l'identification sera facilitée en cas de vol);

VOUS CONSTATEZ DES
AGISSEMENTS SUSPECTS...



- Prenez un maximum d'informations (descriptions vestimentaires, immatriculation et marque de véhicule,...)
- Faites appel directement à nos services en formant le 101.
- Plus vite nous aurons l'information, plus vite, nous pourrons réagir.

SI MALGRÉ CES CONSEILS VOUS
ÊTES VICTIME D'UN VOL:



- Appelez directement nos services.
- Ne touchez à rien (afin de préserver les empreintes éventuelles) jusqu'à l'arrivée des services de police,

En cas de besoin, n'hésitez pas à faire appel au Service d'Aide aux Victimes: auprès de **Me MAROQUIN Véronique (assistante sociale)**. Vous pourrez la contacter via le numéro d'appel **069/256.100**.

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR DES CONSEILS AFIN DE
PROTÉGER AU MIEUX VOTRE HABITATION...



- Le conseiller en prévention vol examinera avec vous votre habitation afin d'y relever les points faibles. Un rapport sera ensuite établi et vous sera transmis ;
- Les mesures proposées seront généralement simples et peu onéreuses. Dans la plupart des cas, il s'agira de bonnes habitudes à adopter au quotidien.
- Pour votre information, ce service est entièrement gratuit. Il vous suffit de prendre rendez-vous avec le **conseiller en prévention vol de la zone, Me MALINGRAUX Nancy**, contactable au **069/256.100**.

VOUS PARTEZ EN VACANCES...



Sachez qu'il vous est loisible de nous demander la surveillance de votre habitation durant vos vacances.

Il vous suffit de compléter le document ad-hoc (disponible dans nos bureaux ou sur le site www.police-on-web.be) et de nous le remettre au minimum 10 jours avant votre départ.

**Zone de Police
BELOEIL-LEUZE-EN-HAINAUT
Rue Grande 309
7971 BASECLES
Tf : 069/256.100**